

INFORMATION CORONAVIRUS

Le Crédit municipal de Dijon rouvre ses portes le mardi 12 mai 2020 aux horaires habituels

Nous mettons tout en œuvre pour limiter la propagation du Coronavirus tout en maintenant un service le plus efficace possible.

Nous vous rappelons la **nécessité pour vous comme pour nous de respecter les gestes barrières** et notamment les conditions d'accès suivantes à nos locaux :

- -Accès limité à un client à la fois dans les locaux
- Respecter le marquage au sol
- → Ne pas attendre dans le sas, mais devant l'agence
- → Port du masque obligatoire
- → Se munir d'un stylo.
- → Les engagements (demandes de prêt) seront possibles uniquement le vendredi
- → Les dégagements se feront uniquement sur rendez vous
- → Les prolongations sont à privilégier par téléphone aux heures d'ouverture, au numéro ci-dessous.
- → Paiements uniquement par chèque ou carte bancaire (en privilégiant le sans contact)

Plus d'informations par téléphone au 03.80.77.54.50 ou sur notre site internet www.creditmunicipal-dijon.fr